

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR

Edito du Maire

Sommaire

Infos communales.....	p.2
C'est la rentrée !.....	p.3
Sport / Manifs.....	p.4
Liste des activités.....	p.5
Renseignements pratiques.....	p.6
Festival.....	p.7
Intercommunalité.....	p.8

INSCRIPTION TAP

2^{ème} trimestre

Samedi 26 novembre 2016
de 8h30 à 11h30

REPAS DE NOËL

Samedi 10 décembre 2016
à 12h00

à la salle des fêtes
pour les albinois
de + de 65 ans

VŒUX DU MAIRE

Samedi 7 janvier 2017
à partir de 11h00
à la salle des fêtes

Invitation
des enfants nés en 2016
et de leurs parents



Malgré un contexte national difficile, l'été à l'Albenc a été riche en manifestations. Je citerai plus spécialement le vingtième festival de l'Avenir au Naturel : Quel bel anniversaire ! (article à lire dans ce journal).

Ce festival comme chaque année fait la transition entre les vacances et la rentrée !

Mais revenons à fin juin, où l'académie nous a avertis de l'ouverture d'une 7^{ème} classe au vue des effectifs en constante augmentation.

Notre avis a été requis, et nous n'avons pas hésité longtemps.

Nous avons accepté dans la foulée cette ouverture sachant que nous allions devoir créer un nouveau local. Quelle chance de ne pas avoir de classes surchargées ... le bien-être des enfants (*et des enseignants*) nous a paru une priorité.

Cet été grâce à la mobilisation et à la concertation entre les élus, les agents communaux, l'inspectrice d'académie, les enseignants... nous avons pu organiser au mieux cette rentrée si particulière... En effet, aux changements impulsés par le contexte actuel et les directives Vigipirate pour accéder à l'école, s'ajoutent l'attente des autorisations administratives et la fin des travaux (*nous l'espérons pour la rentrée de janvier*) pour créer cette nouvelle classe, qui sera la réplique exacte de la classe des CM1-CM2 (1^{er} étage).

Pour l'instant, nous avons pu accueillir avec plaisir, dans la salle du conseil municipal (*salle des mariages*), nos chers écoliers. Cette salle attenante et communicante (ancienne salle de classe avant d'être la salle des mariages) avec l'école, le préau et la cantine est apparue comme étant une bien meilleure solution qu'un Algéco ou préfabriqué.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées et également les communes voisines Tèche, Beaulieu, Saint Vérand et M. Pierre Blunat qui ont mis à disposition une partie du mobilier nécessaire pour tout préparer ; la solidarité entre les communes a joué.

Les travaux d'aménagements de la mairie et d'accessibilité programmés cet automne sont par conséquent reportés au premier semestre 2017.

Autre thème que je voulais évoquer dans cet édito, le **transfert automatique de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme)** document d'urbanisme de la commune à l'intercommunalité au 27 mars 2017 sauf minorité de blocage (*25%des communes représentant 20% de la population de l'intercommunalité*). En effet, les conseils municipaux des 47 communes de la nouvelle intercommunalité devront voter pour ou contre ce transfert entre le 26 décembre 2016 et le 27 mars 2017.



Ce transfert de compétence est tout sauf anodin, le conseil municipal en est convaincu et se mobilise pour prendre une décision éclairée. En parallèle, la fusion des 3 communautés de communes en une grande intercommunalité est pour demain : au 1^{er} janvier 2017 la fusion sera effective.

Dernier point, et ce n'est pas par hasard s'il termine cet édito : les incivilités !

De nombreuses plaintes en tout genre sont depuis cet été arrivées en mairie : problème de bruits, occupation illicite du domaine public (*ruelle, rue...*) par le voisinage, stationnement gênant, détritus en tout genre (sacs éventrés ou même un radiateur) au niveau des points « propres », même le cimetière endroit sacré a été touché.....Pour toutes ces incivilités voire infractions nous intervenons avec les moyens mis à notre disposition.

Néanmoins, il faudrait que nous gardions à l'esprit que la meilleure solution serait d'être attentif à respecter les règles de vie commune ...

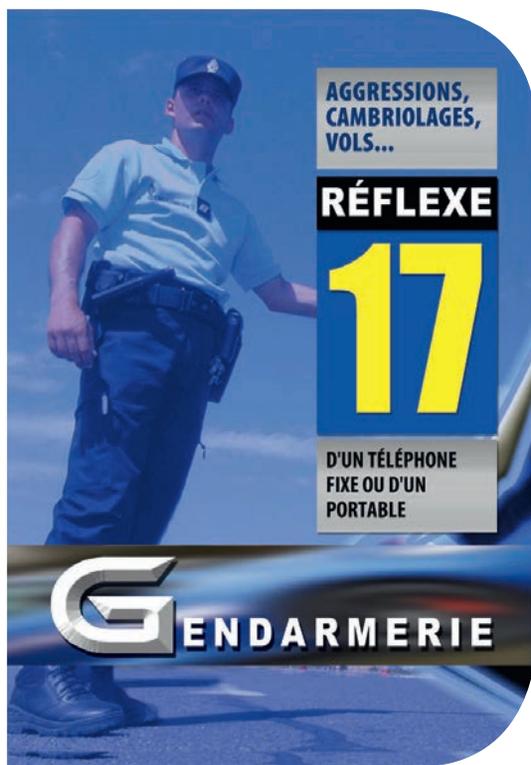
Je souhaite que la commune de l'Albenc demeure une commune où « le bien vivre » soit le maître mot !!!

Ghislaine Zamora

ERRATUM

Dans le précédent bulletin municipal (83) nous vous faisons part de la cessation d'activité de Monsieur Chemla, dentiste pour fin de carrière.

L'information en notre possession était erronée, nous vous prions de prendre note que Monsieur Chemla poursuit son activité dans le département.



Fermeture de la Gendarmerie de Saint-Gervais.

La gendarmerie de St Gervais a fermé ses portes de façon définitive depuis le 1^{er} septembre. En cas de besoin, ce sont les gendarmes de Tullins et de Vinay qui interviennent.

HORAIRES D'OUVERTURE :

TULLINS : 8 rue du 8 Mai 1945 - Tél : 04 76 07 00 17
du lundi au samedi : 8h à 12h et de 14h à 18h
Le dimanche : 9h à 12h et de 15h à 18h

VINAY : 8 rue de la gendarmerie
le mercredi : 14h à 18h
Le samedi : 8h à 12h

La rue n'est pas une propriété privée !!!



LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE LA LIBERTÉ DES AUTRES.

De nombreuses plaintes de riverains sont parvenues depuis quelques mois en mairie. En effet, avec l'arrivée des beaux jours certains albinois se permettent d'occuper le domaine public (*trottoirs, rues,...*) pour recevoir des amis, faire des fêtes (*hormis la traditionnelle fête des voisins*) de manière régulière et répétée.

Les ruelles de notre village ne sont pas destinées à être utilisées comme salle commune ou terrain de jeux, il y a des équipements collectifs prévus à cet effet. (aire de jeux, terrain de basket, Champ de Mars, terrains de boules, salle des fêtes, etc...)

De la même manière qu'il est interdit de stationner au milieu de la route, il est interdit d'y installer des tables et des chaises, des barbecues, et de faire du bruit aussi bien en journée que la nuit.

Pour ceux qui pensent qu'ils « ont le droit » de faire du bruit avant 22h, le bruit est interdit de jour comme de nuit (*Code de la Santé Publique*).

On parle de tapage nocturne uniquement en référence à l'art. 623-2 du Code Pénal.

«Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».

Telle est la teneur de l'article R. 1334-31 du code de la santé publique.

Nous vous rappelons donc que l'occupation du domaine public sans autorisation de la commune est formellement interdite.

Il en va du respect et de la tranquillité due à chacun.

Plan Communal de Sauvegarde

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La loi de 2004 rend obligatoire le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour les communes et donne à celles-ci un rôle de prévention, de gestion et de protection des citoyens face à une catastrophe naturelle (*inondation*) ou un accident impliquant un grand nombre de personnes (*car de touristes polonais accidenté dans la descente de Laffrey en juillet 2007*).

Ce plan communal de sauvegarde existe pour soutenir les professionnels avec des moyens matériels locaux et humains (*bénévoles et connaissances approfondies du terrain*), il n'est pas là pour remplacer les pompiers ou tout personnel de secours. Il existe depuis le mandat municipal précédent. La liste des bénévoles et des compétences de chacun a été mise à jour, avec l'aide d'anciens pompiers du village. Et oui, pour les nouveaux habitants, il y avait une caserne de pompiers, avant !

Le tour des entreprises et des agriculteurs de la commune a été fait afin de lister les moyens matériels disponibles en cas de besoin.... Des réunions de travail ont déjà eu lieu afin de se rencontrer, échanger des idées pour plus d'efficacité, des rencontres régulières permettront de maintenir ce dispositif actif en espérant bien sûr ne jamais avoir à l'utiliser.

Plan Communal de Sauvegarde



La cantine et la garderie/étude

CANTINE

Deux systèmes d'inscription;

- Inscription hebdomadaire avec tickets (*vendus par carnet de 10*)
- Inscription mensuelle sur un planning

Les parents choisiront un système pour toute la durée de l'année scolaire.

Prix du repas : 3€50

GARDERIE PERISCOLAIRE ET ETUDE SURVEILLEE

Les inscriptions mensuelles se font sur le même planning sans ticket.

Le coût par plage de 3€.

Plage garderie : 7h30-8h30 - 16h30-17h45

Plage étude : 16h30-17h45

Les usagers bénéficieront d'un tarif réduit (2,50€) à partir de la 6^{ème} plage hebdomadaire

Le coût sera de 2€ par plage et par enfant à partir du 3^{ème} enfant d'une même famille.

INSCRIPTIONS ET REGLEMENT

Le dossier d'inscription (règlement, fiche de renseignements unique, planning) est à retirer en Mairie ou à télécharger sur albenc.fr.

Les permanences pour les inscriptions se tiendront à l'école maternelle les mardis et jeudis de 17 à 18H.

Vous pourrez remettre les plannings, les tickets et régler les prestations.

DERNIÈRES PERMANENCES DU MOIS

Pour octobre : mardi 27 et jeudi 29 septembre de 17 heures à 18 heures

Pour novembre : jeudi 13 et mardi 18 octobre de 17 heures à 18 heures (avant les vacances)

Pour décembre : mardi 22 et jeudi 24 novembre de 17 heures à 18 heures

Pour janvier : mardi 13 et jeudi 15 décembre de 17 heures à 18 heures (avant les vacances)



EFFECTIF ECOLE

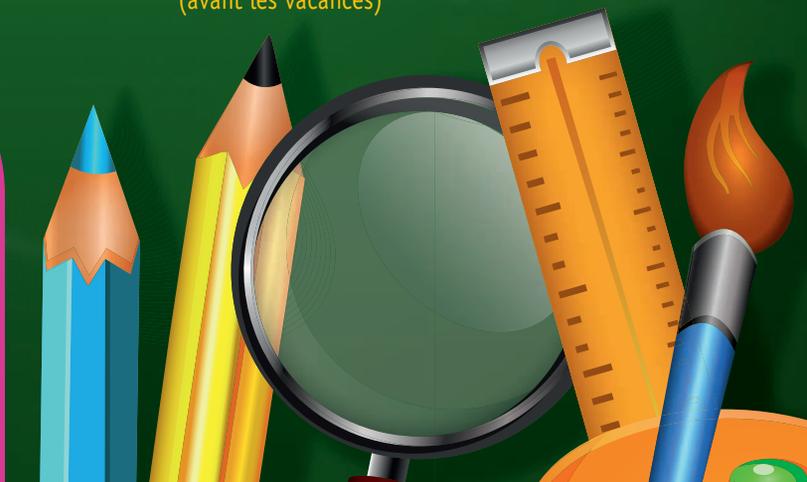
Le 1^{er} septembre, le soleil était au rendez-vous ainsi que les 175 élèves de l'école ! Forte affluence cette année encore, ce qui a permis une ouverture de classe et entraîné une réorganisation de l'école.

LES EFFECTIFS

L'école de la Lèze accueille 175 élèves.

- Madame Audrey MEUNIER
(avec l'aide de l'ATSEM, Mme BOUILLET et Mme BITH) : 24 petits
Remplacée par M^{me} Stéphanie RAMEAU les mardis.
- Madame Barbara TERRASSE
(avec l'aide de l'ATSEM, Mme RAMAK) : 25 moyens
- Madame Laëtitia PIERSON : 17 GS et 8 CP
- Monsieur David JOBIN : 14 CP et 11 CE1
Remplacé par M. Jean-Michel REVOL les jeudis.
- Madame Charline REYMOND : 8 CE1 et 16 CE2
- Madame Nathalie GARREL : 17 CE2 et 9 CM1
- Madame Stéphanie DUPEUX : 9 CM1 et 17 CM2

Nous souhaitons la bienvenue à Charline REYMOND et Jean-Michel REVOL.



Les TAP

La municipalité a choisi de maintenir le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

86 élèves ont donc commencé les activités le vendredi 2 septembre.

Les activités et les horaires proposés pour cette première période sont :

POUR LES PLUS PETITS :

- temps de repos (13h30-14h30)
- récréation (14h30-14h45 et de 15h30-15h45)
- activités d'éveil et d'art plastique (14h45-15h30 et de 15h45-16h30)

POUR LES PLUS GRANDS :

- **Activité :** 13h30-14h50 et de 15h10-17h30 : cirque - atelier photo - arts plastiques - films publicitaires - loisirs créatifs - cuisine - bricolage - sport (ultimate, basket...) - karaoké
- **Récréation :** 14h50-15h10

Pour les enfants non inscrits aux TAP, les parents doivent récupérer leur enfant :

- soit à 11h30 en classe pour les moins de 6 ans et en bas de l'école pour les autres
- soit après la cantine à 13h30 au portail de la cour auprès de l'ATSEM pour les moins de 6 ans et en bas de l'école pour les autres.

RAPPEL : la prochaine permanence des inscriptions pour le 2^{ème} trimestre aura lieu le 26 novembre 2016 de 8h30 à 11h30 en Mairie.

Il n'y aura pas d'autres dates proposées. Si vous ne pouvez pas être disponible à cette date vous avez la possibilité de déléguer à une autre personne votre inscription.

Pour une première inscription, vous pouvez télécharger sur le site les documents à remplir et à fournir (www.albenc.fr) ou vous les procurer le jour de la permanence.

IMPORTANT :
Toute absence doit être impérativement signalée à la mairie, et aux ATSEM.



Jean Michel OLIVE et son cheval SINNAMARI : une forme olympique

Des noix de Grenoble et des Saint Marcellin étaient présents au « Repas des nations » qui a eu lieu juste après la cérémonie d'ouverture du Championnat du Monde d'attelage à un cheval, début août à PIBER en Autriche.

En effet, un Albinois, Jean Michel Olive, participait à ce championnat avec son cheval SINNAMARI. Les 80 meilleurs meneurs mondiaux y représentaient 25 nations et il faisait partie des cinq Français sélectionnés.

C'était une première pour le couple que forme Jean Michel avec ce cheval, obtenue grâce à ses excellents résultats dans divers concours internationaux, comme indiqué dans notre dernier bulletin.

A ce niveau de compétition mondiale, il a su maîtriser son stress et attaquer les trois épreuves de dressage, marathon et maniabilité pour que SINNAMARI y donne le meilleur de lui-même. C'est un cheval qu'il dresse lui-même à l'attelage depuis 2 ans, sur les hauts de Pierre Brune. Les résultats sont prometteurs : 19ème au classement général sur 80, soit dans le premier quart mondial pour une première sélection et une belle dixième place dans le marathon. Notre meneur prépare maintenant un programme sur 2 ans dans le but d'être sélectionnable et « au top » en 2018 pour les prochains Championnats du Monde. Cela exige un projet et une équipe solides pour gérer tous les aspects liés à une compétition de haut niveau (sportifs, humains, financiers, logistiques,...).

Toutes nos félicitations à Jean Michel, à son cheval, et au pack de passionnés qui les entoure et a rendu possible une belle progression. L'attelage à un cheval n'est pas encore une épreuve olympique. Qui sait, si elle le devient, si nous n'aurons pas un jour un concurrent de L'Albenc? Rêve ou défi ?

Jean Michel est le gérant des Ecuries de Pierre Brune à l'Albenc, dont vous pouvez trouver les activités (écurie de propriétaire, dressage, cours,...) sur le site internet : <http://ecuriesdepierrebrune.e-monsite.com/>

Manifestations

- **Dimanche 16 octobre 2016**
Promenade et Découverte
des hameaux et du village
Comité des Fêtes
- **Dimanche 23 Octobre**
Boudins - Caillettes
Club de l'Age d'Or
- **Dimanche 20 novembre**
LOTO - Sou des écoles
- **Samedi 3 et dimanche 4 décembre**
Téléthon - Comité des fêtes
- **Samedi 10 décembre 2016 à 12h**
Repas de Noël - CCAS
(pour les albinois de + de 65 ans)
- **Samedi 17 décembre**
Stand de l'an - MJC
- **Samedi 31 décembre 2016**
St Sylvestre - USARG (Rugby)
- **Samedi 7 janvier 2017 à 11h**
Vœux du maire
- **Samedi 11 février 2017**
L'amour est à L'Albenc -
Comité des Fêtes
(Grande soirée célibataires)

**LE DON DU SANG, à la salle des fêtes
de Vinay de 16h30 à 20h:
Mardi 27 septembre 2016
Lundi 12 décembre 2016**

Un court de tennis pimpant !

"Après une dizaine d'années de bons et loyaux services, vous avez sans doute remarqué que le court de tennis de la MJC a fait peau neuve: Moins de balles à récupérer dans la Lèze ou de l'autre côté du grillage (ce qui est suprêmement énervant quand on joue!): Les affaissements et les trous pratiqués pour le franchir par diverses taupes ou cascadeurs jeunes et moins jeunes* ont été réparés, les câbles retendus ou remplacés et les poteaux redressés. Enfin autre amélioration pour tous les futurs champions du village, les protections au-dessus du mur d'entraînement (accès libre) ont été surélevées: Là encore, pour ceux qui mettront au point leurs aces, beaucoup moins de risques de voir la balle disparaître sous les algues! Cerise sur le gâteau, à l'Albenc, pour la saison 2016/2017, le tarif restera exceptionnel: Cotisation annuelle de 6€ pour un enfant/étudiant et 20€ pour un adulte! "

N'hésitez pas à vous inscrire, tél 04 76 64 76 09

Signé: Les passionnés de tennis-loisir de l'Albenc!

* ... genre Dalton? Puisqu'elles en creusaient plusieurs côte à côte?

A noter que le passage pratiqué dans le grillage côté mur pour permettre de récupérer un ballon tombé du mauvais côté n'a pas pour fonction d'aller y faire du football... En espérant que les enfants (?) et leurs parents concernés (?) prennent de plus en plus conscience de la chance qu'ils ont de posséder un équipement collectif de cette qualité, et s'attachent à le garder impeccable!

C'est la rentrée pour la Gymnastique Volontaire

Venez partager avec nous un moment de loisirs et de bien-être dans une ambiance agréable. Les séances sont variées : cardio, coordination, musculation, assouplissements, step ...

Cours adultes mixtes :
lundi de 9h45 à 10 h45

Cours seniors mixtes :
lundi de 8h45 à 9h45

Ces cours sont assurés par une animatrice diplômée d'état et ont lieu dans la salle des fêtes. **Adhésion annuelle : 100€ pour un cours par semaine, + 8€(cotisation MJC). Deux séances d'essai sont offertes.**

Pour plus d'information si vous n'avez pas pu vous rendre au forum des associations, vous pouvez joindre Dominique Nievollet au 04 76 36 51 17, ou venir au début de chaque cours.



CIRQUE

Association culturelle d'éducation populaire
Loi 1901 à but non lucratif

Mardi ou Vendredi 2016/2017
Salle des fêtes de l'Albenc

3/6 ans 16h30/17h30
accueil échelonné jusqu'à 16h45

7/12 ans 17h00/18h30
accueil échelonné jusqu'à 17h20

13 ans et plus/Adultes selon demandes
Horaires, tranches d'âges susceptibles d'être modifiés

Tarif : 195€ à l'année - 24 séances
et 10 € d'adhésion à l'association

Début des ateliers/inscriptions/scéances d'essai
les mardis 13, 20 et vendredis 16, 23 septembre 2016.

**Découverte ludique des différentes techniques
du cirque en créant des spectacles :**
acrobatie, équilibre sur fil, boule, monocycle, jonglerie,
clown, trapèze et mat chinois selon possibilités.
Chaque participant peut aller à son rythme
vers ses envies de découverte et de spécialisation.

Le Comité des Fêtes

SAISON 2016-2017

- **LE DIMANCHE 16 OCTOBRE 2016**, ne ratez pas « La découverte des hameaux et du village de l'Albenc ». Cette journée vous permettra de découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'Albenc avec une visite libre des hameaux, accompagnée de panneaux explicatifs (départ entre 8h30 et 10h) puis une visite guidée du village à 10h et 15h. Il faudra compter 3-4h pour la visite des hameaux (12,5km) et 2h pour la visite du village. La participation sera de 4€ pour chacune des découvertes. Une restauration rapide avec buvette vous sera proposée au Champ de Mars (*point de départ et d'arrivée de cette découverte*).
Réservation nécessaire au : 06.70.50.27.14.
- **LE WEEK-END DU 3-4 DÉCEMBRE 2016**, nous relancerons l'opération TELETHON avec de nombreuses animations sportives et autres surprises !!!
- **SAMEDI 11 FÉVRIER 2017** : « L'Amour est à l'Albenc » sera la 1ère grande soirée célibataires organisée à l'Albenc !!!
- **SAMEDI 13 MAI 2017** : nous programmerons « La fête du sport » pour le plus grand plaisir des petits et des grands !!!
- **LE 1^{ER} WEEK-END DE JUILLET** sera synonyme de festivités avec la VOGUE qui durera 3-4 jours avec au programme : bals, concours de boules, repas, feu d'artifices et de nombreuses surprises en préparation !!!

Vous pourrez retrouver toute l'actualité du comité des fêtes sur son compte facebook, le site internet de la mairie, le Dauphiné Libéré et le Mémorial... Avec tout cela, impossible de louper une de nos manifestations !!!

Nous recherchons des bénévoles pour nos manifestations, alors si vous avez envie de nous rejoindre pour 1h, 1 journée ou plus, nous vous accueillerons avec plaisir !!!

Pour de plus amples renseignements, contactez le comité des fêtes par mail : comitedesfetes.lalbenc@gmail.com ou par téléphone au : 06.70.50.27.14.

Repas de Noël



Tous les Albinois et Albinoises et de 65 ans et + sont cordialement invités par le CCAS de la commune à venir partager un moment de rencontre et d'échange lors du traditionnel repas de Noël. Les personnes inscrites sur les listes électorales recevront dans les prochaines semaines une invitation à nous retourner. Pour les nouveaux arrivants, merci de vous faire connaître pour recevoir votre invitation. Les personnes dépendantes ne pouvant se rendre au repas pourront demander à bénéficier d'un colis repas qui leur sera livré à domicile.

Nous vous attendons donc très nombreux pour participer au repas du : samedi 10 décembre à 12 h.
Repas, animation, danse, chant et bonne humeur seront au rendez-vous.

Liste des activités et loisirs à L'ALBENC

• BUREAU DE LA MJC

Président : **M. LEBON Eric**
Vice-président : **M. SAURAT Cyrille**
Secrétaire : **M^{me} LEBON Daphné**
Trésorier : **M. EYMOZ Francis**
Trésorier adjoint :
M. MANTEGARI Nicolas
Responsable des locaux :
M. SAURAT Cyrille 04 76 36 56 95

• BADMINTON

Enfants mardi - 18h30 à 20h00
M. Victor FONSECA 06 27 09 40 51
Adultes - mardi - 20h00 à 23h
Adultes - jeudi - 18h/20h30
M. Hubert GABRIEL
06 15 54 76 88

• BASKET

Enfants lundi - 17h15 à 18h30
Ados (loisir)
vendredi - 18h30 à 20h00
Adultes (loisir) jeudi - 20h30
M^{me} Muriel SAURAT 04 76 36 56 95
murcyr@cegetel.net

• CHORALE

« LES VOIX DE PIERRE BRUNE »
Jeudi - 20H00 à 22H00
M^{me} M-Hélène BOUCHERAND
04 76 64 75 69 ou
M^{me} Andrée BELLE 04 76 64 24 08

• CYCLO TOURISME

Adultes(route)
mercredi - samedi
M. Gilbert BARRAL-BARON
06 32 99 88 69

• PASTEL ET DESSIN

Atelier Caméléon
Adultes - samedi - 9h/11h
vendredi - 13h30 à 15h30
Ados - samedi - 10h30 à 12h
M^{me} BASRI Rabia 06 29 97 97 81
M^{me} CARTIER Annette
06 08 88 02 21

• GUITARE

Enfants, ados, adultes
jeudi - 17h30 à 20h
M. Nicolas CALISTO
06 75 37 33 89
M. Jean SUDRON 06 18 58 97 60

• GYMNASTIQUE(GV)

Adultes - lundi - 9h45 à 10h45
Seniors - lundi - 8h45 à 9h45
M^{me} Dominique NIEVOLLET
04 76 36 51 17

• ROLLER INITIATION - FREESTYLE

Adultes - mercredi - 20h00 à 21h15
Enfants - mercredi - 13h15 à 17h15
jeudi - 16h45/18h00
M^{me} Olivia TEODORI 06 77 52 67 56

• HOCKEY ROLLER

Enfants - lundi 18h30 à 20h30
Mercredi 17h15 à 20h00
Adultes -vendredi 20h00 à 22h30
M^{me} Olivia TEODORI
06 77 52 67 56

• SCRAPBOOKING

Mercredi à 20h00
M^{me} GOMES DE MERCADO
06 78 85 55 33

• TENNIS

Tous publics
M. Dominique MARTIN
04 76 64 76 09

• ZUMBA (ADULTE + DE 16 ANS)

MARDI
18h45 à 19h45 - 19h45 à 20h45
M^{me} Nelly EYMOZ 06 78 97 37 17

AUTRES ACTIVITÉS

ACCA
M. Patrice FANGEAT 04 76 07 70 62

AMICALE BOULES
M. Jesus CARMONA 09 79 08 38 47

AVIVA (danses du monde)
M. Marcel CHILOU 04 76 36 50 96

CLUB DE L'AGE D'OR
M. Noël SARTORI

ECOLE D'Équitation
M Jean-Michel OLIVE 06 85 96 63 79
06 13 07 67 57
ecuriespb@yahoo.fr

ESPACE NATURE ISERE
M. Mickaël BARD 04 76 36 50 10

SOU DES ECOLES

USARG (rugby)
M.Xavier DUPONT 06 44 11 16 84

TOUR DE PISTE(cirque)
tourdepiste@yahoo.fr
04 76 36 09 32
Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30

Renseignements pratiques

• **MAIRIE** : Tél. 04 76 64 74 16

Courriel : mairie@albenc.fr

Site internet : www.albenc.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h30,

Permanences du maire ou d'un adjoint le samedi :

Sur rendez-vous de 8h30 à 10h

Sans rendez-vous de 10h00 à 11h30

Les autres jours sur rendez-vous uniquement

Permanences du CCAS : sur rendez-vous

• **Ecole maternelle, cantine et garderie** : 06.29.74.33.75

• **Ecole primaire** : 04.76.64.72.83

• **Marché** : le mercredi matin

• **Location du broyeur** : 04.76.36.50.25 ou albenc.fr

• **Rappel** : Un collecteur de piles usagées est installé à l'entrée de la mairie.

• **SICTOM** : 04.76.38.66.03

(achat de composteur, problèmes poubelles, facturation)

• **Déchèterie de Vinay : en rénovation**

HORAIRES de la déchèterie de Saint Sauveur - Tél: 04 76 38 36 94

> du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

> le samedi de 8h00 à 19h00

HORAIRES de la déchèterie de St Quentin sur Isère - Tél: 04 76 93 31 75

> le lundi de 14h00 à 18h00

> le mercredi, vendredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

L'accès à la déchèterie est gratuit. Il est interdit de brûler ou de jeter ses déchets verts dans le ruisseau.

• **Recyclerie (St Sauveur)** : du lundi au vendredi : 9H-12H et 13H30-18H00 - Samedi : 9H à 18H

• **Régie** : 04.76.36.90.57 (eau)

• **Régie dépannage** : 04.76.36.94.01

• **EDF-GDF 24h/24** : 08 10 68 08 53

• **Urgences électricité** : 08 10 33 33 38

A L'ALBENC

MÉDECIN

Mme FACCHINETTI 04 76 64 47 27

INFIRMIERS

CABINET EVEN/GOMIS 04 76 64 77 67

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. LANDA 04 76 64 70 41

URGENCES • N° DEPARTEMENTAL UNIQUE : 0810-15-33-33

(Garde : consultation à domicile
et conseils téléphoniques)

• SAMU 15 ou 112 (Risques vitaux)

• Pompiers 18 • Gendarmerie 17

Stop conflits parents-enfants : 04 76 51 88 51

Allo enfance maltraitée : gratuit 119

S.O.S. Amitié 24h sur 24 : 04 76 87 22 22

Ecoute deuil : 04 76 03 13 11

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Alma maltraitance personnes âgées : 04 76 84 06 05

SIDA info services : 0 800 840 800

Accueil sans abri : gratuit 115

Drogue info services : gratuit 113

SOS Alcool : 04 76 96 34 36

Ordre des avocats

(Assistance et défense des victimes) : 0 800 20 99 77

Solidarité femmes 04 76 40 50 10

SOS femmes battues : 3919 (lundi au samedi de 9 h à 22h)

Centre Médico Social :

04 57 53 11 20

1 rue Paul Martinais

38470 Vinay

Relais Assistantes

Maternelles :

04.76.38.94.74

(informations et lien

entre les parents et les
assistantes maternelles)

RECENSEMENT DES JEUNES ÂGÉS DE 16 ANS

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tous les jeunes français, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Ce recensement obligatoire peut également être fait directement en ligne sur le site :

www.mon.service-public.fr

A l'occasion de ce recensement, le jeune se voit remettre un certificat indispensable pour les inscriptions aux examens, permis de conduire...

Inscriptions sur les listes électorales

Des élections auront lieu en 2017

PRÉSIDENTIELLES :

DIMANCHE 23 AVRIL ET DIMANCHE 7 MAI 2017

LÉGISLATIVES :

DIMANCHE 11 ET 18 JUIN 2017

Il faut être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Les nouveaux arrivants dans la commune doivent se faire inscrire sur les listes électorales en mairie **avant le 31 décembre 2016.**

ATTENTION : Si vous avez déménagé, vous risquez d'être automatiquement rayé des listes électorales de votre ancien domicile et vous ne pourrez par conséquent voter que si vous avez fait la démarche de vous inscrire auprès de la mairie de votre nouveau domicile. **POUR LES JEUNES DE 18 ANS, L'INSCRIPTION EST AUTOMATIQUE.**

Au Sol et Bio

Food Truck

Burger maison Bio et local...

LE MERCREDI MIDI

AU GRAND SÉCHOIR À VINAY

06 84 91 30 63

ausoletbio@gmail.com

<http://facebook/ausoletbio>

<https://ausoletbio.wordpress.com/>

LE CUISTO

Fred, 43 ans, Albinois dans la restauration depuis plus de 20 ans, a bourlingué entre restauration traditionnelle, restauration collective, évènements sportifs, mariage etc...

LE CONCEPT

Offrir l'opportunité de déguster un repas sain, bio et/ou local à un prix raisonnable.

EVÈNEMENTS PRIVÉS

- Fête de famille
- Mariage
- Baptême
- Entreprise
- Autres...

Menus au gré de vos envies
et selon possibilités



Coup de chaud sur le Festival



Le premier week-end de septembre, comme chaque année depuis 20 ans, le Festival de l'avenir au naturel a investi tout l'espace au centre de L'Albenc. Il faisait très chaud...

Sous le soleil, la grande fête de l'écologie a une fois de plus rempli avec succès sa mission d'information, sensibilisation, animation sur les grands thèmes de la protection de la nature, de la défense de l'environnement, des énergies renouvelables, de la santé, de la lutte contre le gaspillage et les lobbys, du mieux vivre...

Quelques 20 000 visiteurs mêlant écolos convaincus et visiteurs venus seuls ou en famille. Le programme était comme toujours très riche :

- Une foire bio gratuite avec 211 exposants (pour la plupart des fidèles à ce rendez-vous annuel) qui proposaient leurs produits et techniques, conseillaient, faisaient connaître leurs activités ou actions humanitaires.
- Des concerts, des ateliers divers et animations qui ont même dû refuser du monde.
- Des activités pour les enfants
- Des mini-conférences dédiées aux actions pratiques et le partage d'expériences
- Des conférences qui ont attiré plus de 3 000 personnes tout au long du week-end dans la salle des fêtes. Certaines ont fait salle comble comme le très riche débat entre Julien Polat, Vice-Président du conseil départemental et Maire de Voiron et Eric Piolle, maire de Grenoble, et l'ardente diatribe sur les médicaments de M. Rivasi, députée européenne. En dehors de ces débats plus politiques, le film « le potager de mon grand-père » a été plébiscité et on a parlé – entre autres – des centrales villageoises, des renards, du chalutage profond, de l'hyper électro-sensibilisation ou des problèmes démographiques, de la biodiversité et de l'alimentation. Il y en avait pour tous les goûts, avec chaque fois la parole à la salle.
- La grande soirée a réuni Pierre Rabhi (le philosophe paysan écologiste qui avait été, avec Jean Marie Pelt, invité à la grande veillée du premier festival il y a 20 ans) et Fabrice Nicolino de Charlie Hebdo. On n'avait jamais vu une telle affluence : près de 200 personnes ont dû suivre, à l'extérieur, les débats défendant un mode de société plus respectueux des hommes, des femmes et de la terre.

Un beau weekend dans une ambiance festive malgré les contraintes liées

au plan vigipirate qui ont obligé les organisateurs à prendre des mesures pour éviter le passage de véhicules à l'intérieur du périmètre du festival. Les parkings ont été plus éloignés que de coutume, et les visiteurs ont pu appliquer dès leur arrivée la "sobriété heureuse" par la marche à pied (sous un soleil de plomb).



ET LE FUTUR ?

Malgré le succès de la vingtième édition du festival et sa notoriété, les organisateurs de l'association Espace Nature Isère et les partenaires sont toutefois très inquiets pour le futur. La réduction de certaines subventions met en danger sa survie. D'autant que cette année les mesures de sécurité ont coûté cher !

L'organisation du festival tout au long de l'année est actuellement assurée par une dizaine de bénévoles, deux salariées à temps partiel et une jeune fille en service civique. Ils sont aidés pendant la manifestation d'une soixantaine de bénévoles. Tous des gens passionnés...

Pour sensibiliser le public à cette situation, une récolte de dons et une tombola ont été effectuées auprès des visiteurs pendant le week-end. Mais ce n'est pas suffisant.

Espérons que le Festival de l'Avenir au Naturel ne se retrouve pas sans avenir du tout. Ce serait préoccupant pour nous tous et pour tous ceux qui croient que l'on peut changer un peu le monde en prenant conscience des problèmes et en faisant de petits pas.

Économie d'énergie & d'argent
double bonne idée !



Retirez gratuitement votre
lot de 2 ampoules LED*
dans votre mairie**

TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
HAUTE-NORME DE L'ÉCONOMIQUE, DU CHAUFFE ET DE LA LUMIÈRE



* culot E27 - dans la limite des stocks disponibles

** aux horaires d'ouverture

Economie d'énergie & d'argent

Le Pays Sud Grésivaudan au travers du programme TEPOS (Territoire à Energie POSitive) s'est engagé dans la transition énergétique.

Il participe à une opération conjointe entre l'Etat et Edf visant à distribuer gratuitement aux ménages du territoire des ampoules LEDs pour remplacer les ampoules existantes.

Pour l'Albenc, 30 foyers bénéficieront de ce dispositif.

Les 30 premières personnes à se présenter en mairie à partir du 1 octobre 2016 et ayant de faibles revenus (pièce justificative obligatoire : votre revenu fiscal de référence mentionné sur les avis d'imposition 2015 ou de non-imposition au titre de l'année 2014) seront prioritaires et pourront retirer gratuitement aux heures d'ouverture de la mairie leur lot de 2 ampoules LED jusqu'à épuisement des stocks.

En parallèle, une autre action existe : vous pouvez également obtenir 10 ampoules LEDs en vous connectant sur le site : <http://www.mesampoulesgratuites.fr/>

2 possibilités s'offrent à vous :

- Vous déclarez vos ressources et si vous ne dépassez pas le plafond de ressources vous obtenez 10 ampoules gratuites.
- Vous dépassez le plafond ou ne souhaitez pas déclarer vos ressources, vous obtenez une réduction de 50% sur l'achat de 10 ampoules.

DERNIERS PAS VERS LA FUSION DES 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Ce sujet a déjà été évoqué dans les deux derniers bulletins n° 82 et 83. Nous voilà dans la dernière ligne droite de la fusion qui sera effective au 1^{er} Janvier 2017, puisque l'arrêté du préfet de l'Isère sur le périmètre de la fusion, notifié le 6 juin 2016 n'a pas suscité d'opposition de la majorité qualifiée des communes.

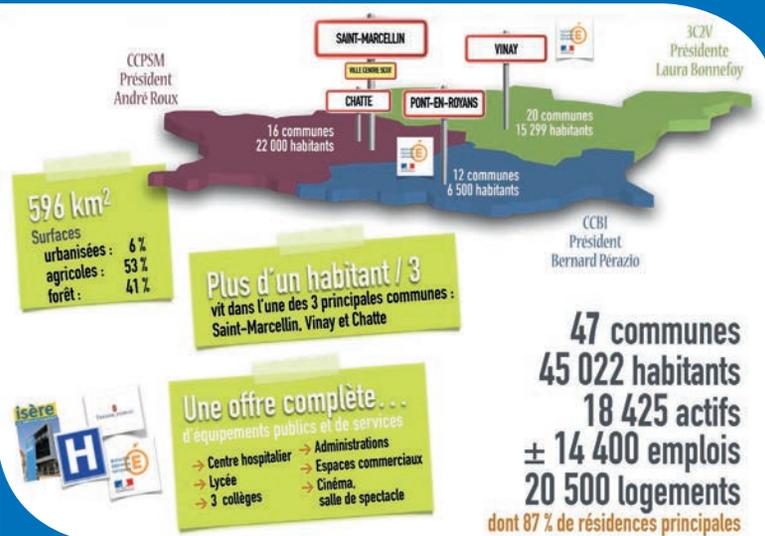
La nouvelle communauté de communes regroupera donc : De la Bourne à l'Isère, le Pays de Saint Marcellin et Chambaran, Vinay Vercors (3C2V) dont l'Albenc fait partie. Soit 47 communes.
Le syndicat mixte Sud Grésivaudan et le SMICTOM seront dissous, leurs compétences étant reprises par la nouvelle intercommunalité.

INCIDENCE DE LA FUSION :

Elle ne devrait pas avoir d'incidence sur la vie quotidienne des usagers qui continueront à bénéficier des services publics intercommunaux avec le même niveau de service. Une mutualisation des moyens devrait renforcer les services requis par la population.

LES PROCHAINES ÉTAPES :

- TROUVER UN NOM pour la nouvelle intercommunalité.
- L'arrêté de fusion sera publié avant le 31 décembre pour application au 1^{er} Janvier 2017
- Clarification des compétences intercommunales et mises en œuvre.
- Les conseils municipaux devront prendre position sur le transfert des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de communes (PLU-I) à partir du 26 décembre et avant le 27 mars 2017. Ce transfert sera automatique sauf opposition d'une minorité de blocage.



LA GARANTIE JEUNES

Un nouveau dispositif d'accompagnement vers l'emploi pour les 18-25 ans :

Dès le 5 septembre 2016, la mission locale Pays Sud Grésivaudan accueillera les premiers jeunes sur son nouveau dispositif « La Garantie jeunes » (porté et financé par le ministère de l'emploi et le FSE)

Les jeunes de 18-25 ans, sans emploi, sans formation, déscolarisés, avec un faible niveau de ressources pourront prétendre à la Garantie Jeunes. L'objectif est de les emmener vers une autonomie sociale, financière et professionnelle en renforçant leurs compétences par des immersions répétées au sein des entreprises.

Chaque jeune s'engagera sur un an et aura un accompagnement collectif et individualisé. Une allocation sera allouée.

LA GARANTIE JEUNES



Comment ?

» Vous vous sentez prêt à vous investir et vous êtes disponible !

» La Mission locale est là pour vous aider, à constituer votre dossier, qui sera examiné en commission d'entrée.



Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan
7 rue du Colombier – BP63
38162 SAINT-MARCELLIN CEDEX
Tél. : 04 76 38 83 42 – Fax : 04 76 38 04 94
missionlocale@pays-saint-marcellin.fr



- Vous avez entre 18 et 25 ans.
 - Vous souhaitez devenir autonome financièrement.
- ## LA GARANTIE JEUNES
- Vous voulez définir et mettre en œuvre un projet pour votre avenir.
 - Vous désirez vous investir dans une démarche dynamique vers l'emploi !

Une démarche personnalisée fondée sur le principe de l'emploi d'abord et de mises en situation professionnelle.



Réunions publiques

Extension des consignes de tri



Vous souhaitez avoir plus de renseignements sur les nouvelles consignes de tri, vous n'avez pas reçu votre guide du tri, ... alors n'hésitez pas à venir à l'une des différentes réunions publiques proposées ci-dessous.

DATES A RETENIR

- ❖ Jeudi 22 septembre à 20h à la salle des fêtes de Pont en Royans
- ❖ Mardi 27 septembre à 20h à la salle des fêtes de St Antoine l'Abbaye
- ❖ Jeudi 29 septembre à 20h à la salle des fêtes de La Rivière
- ❖ Jeudi 06 octobre à 20h à la salle des fêtes de Vinay
- ❖ Jeudi 13 octobre à 20h à la salle polyvalente de St Marcellin
- ❖ Lundi 24 octobre à 20h à la salle des fêtes de Chantesse
- ❖ Mardi 25 octobre à 20h à la salle des fêtes de Varacieux
- ❖ Jeudi 27 octobre à 20h à la salle des fêtes de St Romans
- ❖ Lundi 07 novembre à 20h à la salle des fêtes (village) de St Hilaire du Rosier
- ❖ Mardi 29 novembre à 20h à la salle des fêtes de Chevrières

Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA - L'équipe rédactionnelle :

Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON

Merci à André VALLIN pour ses photos